

L'éducation peut-elle prévenir la récidive chez les délinquants adultes ? (R-22, 1992)

Ce rapport décrit certaines des initiatives que le Service correctionnel du Canada a mis en oeuvre pour étudier les effets positifs de ses programmes de Formation de base des adultes, tant sur la réintégration générale des détenus que sur la réduction des risques de récidive chez différentes catégories de délinquants.

Le rapport fournit une vue d'ensemble de l'approche fondamentale prise par le Service lors de la mise en oeuvre et de la livraison du programme de Formation de base des adultes. Les constatations de la recherche soulignent que la participation au programme de Formation de base des adultes durant l'incarcération peut améliorer l'adaptation après la mise en liberté, surtout pour les individus à risque élevé. D'après les données recueillies jusqu'ici, il convient de ne pas diminuer l'investissement actuel dans l'enseignement des compétences linguistiques et mathématiques de base.